

Le 26 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

URGENCES

De nouvelles conventions entre les centres hospitaliers et les pompiers du Tarn

Avec l'appui de l'Agence régionale de santé Occitanie, de nouvelles conventions entre les centres hospitaliers et les sapeurs-pompiers du Tarn renforcent la coordination des moyens pour les soins urgents dans tout le département.

Pour répondre aux demandes de soins urgents dans le Tarn, les centres hospitaliers d'Albi, de Castres-Mazamet et de Lavaur sont dotés de moyens en personnels et matériels pour assurer la régulation des appels au SAMU (centre 15), la prise en charge des patients par leur structure mobile d'urgence et de réanimation (appelée SMUR), et l'accueil des patients dans leurs services d'urgence.

Les sapeurs-pompiers du département apportent également leur appui à ces missions. Les modalités pratiques de leurs interventions font l'objet de conventions signées entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn et ces établissements hospitaliers.

Pour la population tarnaise, ces conventions garantissent la coordination des moyens de secours aux personnes et de l'aide médicale urgente. C'est un atout pour la qualité de la prise en charge, la rapidité d'accès (du fait de la proximité des sapeurs-pompiers) et la coopération des équipes dans le cadre d'une offre de soins adaptée aux besoins.

Depuis janvier 2016, l'Agence régionale de santé a piloté un travail de concertation et d'harmonisation des pratiques entre les trois centres hospitaliers et le SDIS. Les modalités et les conditions tarifaires qui en ont résulté pour l'ensemble du département seront applicables pour les 3 prochaines années. Elles feront l'objet le 27 janvier prochain de la signature de nouvelles conventions.

Invitation presse pour la signature des conventions :

Vendredi 27 janvier 2017 - 14 h 30 - ALBI

(ARS - Délégation Départementale - 44 bd Maréchal Lannes - ALBI)

En présence de :

- M. Abderrahim HAMMOU-KADDOUR, Délégué départemental de l'Agence Régionale de Santé dans le Tarn
- Mme Astrid JEFFRAULT, Directrice de Cabinet, Préfecture du Tarn
- M. Michel BENOIT, Président du Conseil d'administration du SDIS du Tarn
- M. le Colonel Christophe DULAUD, Directeur départemental du SDIS du Tarn
- M. le Lieutenant-Colonel SOUYRIS, Directeur Adjoint du SDIS du Tarn
- M. le Lieutenant-Colonel VINCENT, Responsable des opérations, SDIS du Tarn
- M. le Médecin Lieutenant-Colonel MICHEL, médecin du SDIS du Tarn
- M. Pierre PINZELLI, Directeur du Centre hospitalier de Castres-Mazamet
- M. Bertrand PERIN, Directeur Adjoint du Centre hospitalier de Lavaur
- M. Serge FOURSANS, Directeur du Centre hospitalier d'Albi
- Mme Maud REVELLE, Directrice adjointe du Centre hospitalier d'Albi
- M. le Dr Hervé BELLAN, Directeur du SAMU 81
- Mme M. les médecins responsables des SMUR des Centres hospitaliers de Castres-Mazamet et de Lavaur